

● (1500)

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, la question est certainement de taille; elle porte sur l'ensemble de la justice et de la réglementation et elle a une telle envergure que je ne saurais m'y attaquer cet après-midi. Cependant, à en juger par le nombre de voies de raccordement qui existent encore au Canada, par opposition au petit nombre de celles qui ont été abandonnées, je dirais que les collectivités ont fort bien réussi à se défendre contre les avocats.

* * *

L'IMMIGRATION

LA RECOMMANDATION PORTANT SUR L'AMNISTIE DES IMMIGRANTS ILLÉGAUX

L'hon. Bud Cullen (Sarnia-Lambton): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Des voix: Il est parti.

M. Cullen: Dans ce cas, quelqu'un n'a qu'à prendre ma question en note.

Le ministre n'est pas sans savoir que chaque année, 600,000 à 800,000 étrangers font une demande officielle d'immigration au Canada. De son côté, le comité consultatif recommande que l'on accorde une amnistie générale à tous les immigrants entrés illégalement au pays. Le ministre pourrait-il nous assurer qu'il ne va pas tenir compte de cette recommandation et qu'il n'envisage pas d'amnistier les immigrants illégaux?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, il est encore trop tôt pour tirer des conclusions, car le rapport n'a été rendu public qu'hier et il porte sur une question particulièrement délicate. Il n'est pas question pour nous de prendre position tant que nous n'aurons pas consulté tous les organismes et toutes les personnes en cause, y compris les gouvernements provinciaux.

J'ai l'intention d'étudier le rapport du Comité consultatif et de procéder à des consultations. A ce titre, les députés pourraient être très utiles et effectuer des sondages dans leurs circonscriptions respectives, puis me faire part des réactions qu'ils ont recueillies pour que je puisse me faire une idée. C'est un sujet délicat, madame le Président, et comme pour tout ce qui touche les questions d'immigration, nous tenons à être aussi diligents et équitables que possible.

* * *

PÉTITIONS

M. BRADLEY—OPPOSITION AU BILL C-10

Mme le Président: J'ai l'honneur de signaler que le greffier de la Chambre a déposé sur le bureau le 350^e rapport du greffier des pétitions, dans lequel il déclare avoir examiné la pétition présentée par le député de Haldimand-Norfolk (M. Bradley), le mercredi 8 décembre 1982, et l'avoir trouvée conforme aux exigences du Règlement quant à la forme.

Travaux de la Chambre

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Nielsen: Madame le Président, j'ai cru un instant que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) était parti pour de bon.

Ma question s'adresse au leader du gouvernement à la Chambre. Il nous a dit que nous allions être saisis du bill C-131, tendant à modifier la loi sur la sécurité de la vieillesse, le dernier jour désigné en vertu de l'article 75c du Règlement. Voudrait-il le confirmer, et annoncer le programme des travaux de la Chambre pour la semaine prochaine, c'est-à-dire aussi loin qu'il le pourra?

[Français]

M. Pinard: Alors, madame le Président, aujourd'hui c'est la dernière journée réservée à l'opposition pendant cette période des travaux sur les subsides. Demain, effectivement, nous allons compléter l'étude de la deuxième lecture du projet de loi C-131, et la semaine prochaine, en commençant nos travaux lundi, nous allons entamer l'étude en deuxième lecture du projet de loi sur les amendements à la loi de l'impôt, le tout, naturellement, sujet à changement comme d'habitude.

[Traduction]

M. Nielsen: On avait cru, sauf erreur, que l'étude du bill C-139 pourrait être interrompue au fur et à mesure que les bills C-131, C-132 et C-133, tendant à limiter les hausses de prestations, nous reviendraient du comité. Le gouvernement a-t-il l'intention d'interrompre l'étude du bill C-139 si le comité nous renvoie ces autres bills la semaine prochaine?

[Français]

M. Pinard: Effectivement, madame le Président, mon collègue comprend très bien la très grande urgence d'obtenir la sanction royale des trois projets de loi, savoir C-131, C-132 et C-133, avant le 22 décembre. Voilà pourquoi, étant donné les circonstances, si ces projets de loi sont revenus à la Chambre au milieu de la semaine prochaine ou même plus tôt, je songerai très sérieusement à informer l'honorable député par un préavis raisonnable, pour que nous puissions terminer l'étude de ces projets de loi avant le 22 décembre.

[Traduction]

M. Murphy: Madame le Président, ma question s'adresse elle aussi au leader du gouvernement à la Chambre et a trait à celle que j'ai posée au cours de la période des questions. Je crois savoir que le comité des prévisions budgétaires en général se réunira de nouveau à 3 h 30 cet après-midi dans la salle 209 de l'Édifice de l'Ouest. Il a dit que nous allions nous ajourner le 22 décembre après que tous ces bills auront été adoptés. Est-ce à dire qu'il a l'intention de nous rappeler le 23 décembre car nous n'allons pas laisser adopter ces bills à moins que le président du comité ne soit élu librement?